

Le 29 juin 2022

Par SDÉ et courriel

M^e Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
2^e étage, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Jean-Olivier Tremblay
Avocat
Hydro-Québec – Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest,
4^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4
Tél. : (514) 289-2211, poste 4683
Télec. : (514) 289-2007
Tremblay.jean-olivier@hydroquebec.com

OBJET : Demande relative aux mesures de soutien à la décarbonation du chauffage des bâtiments
Dossier Régie: R-4169-2021 Phase 1 / Notre dossier : R062355

Chère consœur,

Hydro-Québec dans ses activités de distribution d'électricité (le « Distributeur ») donne suite à la décision de la Régie D-2022-079 de la Phase 1 relativement au dossier mentionné en objet.

Vous trouverez les *Conditions de service* du Distributeur à jour sur le site d'Hydro-Québec, lien <https://www.hydroquebec.com/documents-donnees/publications-officielles/tarifs-conditions-service.html>

Veuillez recevoir, chère consœur, nos meilleures salutations.

(s) Jean-Olivier Tremblay

JEAN-OLIVIER TREMBLAY, avocat
JOT/jg

c.c. : Me Hugo Sigouin-Plasse
Intervenants